



SUSPENSION DES SALAIRES ET RETRAITE D'OFFICE AU BÉNIN

P. 03

Le «Hautement social» à l'épreuve de la gouvernance TALON

MODIFICATION DE LA LOI PORTANT CODE ÉLECTORAL

P. 03



Eudoxie DAKPÈ se prononce

BONNES NOUVELLES ET AMBITIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS POUR 2024

P. 04

Le DG Nicolas YENOUSI en parle

Reçu sur l'émission « Le Grand Oral » de BL TV de ce mercredi 24 janvier 2024, où il a abordé plusieurs sujets brûlants sur les impôts, le Directeur général des Impôts, Nicolas YENOUSI a exposé les bonnes nouvelles et ambitions de la direction générale des impôts à travers plusieurs sujets dont le budget de l'État...



DEUIL DANS LA PRESSE

La PADeM-Bénin rend hommage au doyen Jérôme CARLOS

P. 04



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le budget gestion 2024 officiellement lancé

P. 05



In Loving Memory of



**A. Scholastique Octavie E.
KOUDOGBO**

03 août 1960 - 15 janvier 2024

Fais moi cheminer vers ta vérité et enseigne moi, car tu es le Dieu qui me salue. Ps25,5

La collectivité VECLOUNON MAGNON de ZEBOU-AGA - La famille HOUSSOU AGUEH de Porto-Novo - les familles KOUDOGBO - HOUNGBEDJI - KIKI de Porto-Novo. Les familles DOFONNOU - DE-SOUZA - LOKO - ZOHOUN - CAMPBELL - ALITONOU - BATCHO - LOKOSSOU - AGBLONON - DIAWARA - KETOR - AMOUSSOU - SANTOS. Les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de vous annoncer le décès prématuré de leur fille, nièce, sœur, tante, cousine, grand-mère Adjitégnou Scholastique Octavie Eniola KOUDOGBO, rappelée à Dieu le lundi 15 janvier 2024 dans sa 64ème année à la suite d'une courte maladie

Obsèques

Messe corpa présent le lundi 29 janvier 2024 à l'église St Antoine de Padoue d'èkpè à 9h

• Inhumation au cimetière de Djègan-Daho à Porto-Novo

Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église après la messe

Remerciements

Nous vous remercions pour toutes les marques de sympathie et d'affection que vous nous avez témoignées lors du décès de notre chère fille, nièce, sœur, tante, cousine et grand-mère Scholastique KOUDOGBO. Demeurez-en tous bénis

Coupe d'Afrique des nations de football Le tableau des huitièmes de finale

Heure française

Sam. 27 jan., 18 h

 Angola

 Namibie

Sam. 27 jan., 21 h

 Nigeria

 Cameroun

Lun. 29 jan., 18 h

 Cap-Vert

 Mauritanie

Lun. 29 jan., 21 h

 Sénégal

 Côte d'Ivoire

Dim. 28 jan., 18 h

 Guinée équ.

 Guinée

Dim. 28 jan., 21 h

 Égypte

 RDC

Mar. 30 jan., 18 h

 Mali

 Burkina Faso

Mar. 30 jan., 21 h

 Afr. du Sud

 Maroc

1/4

1/4

1/2

Finale

1/2

3^e pl.

1/4

1/4

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

SUSPENSION DES SALAIRES ET RETRAITE D'OFFICE AU BÉNIN

Le «Hautement social» à l'épreuve de la gouvernance TALON

2024 semble mal commencer pour certains fonctionnaires de l'État. Et pour cause, deux grandes décisions notamment la suspension des salaires et la retraite d'office, comme un coup de massue, sont tombées sur la tête de certains fonctionnaires de l'État en moins d'un mois au point où beaucoup d'observateurs craignent pour le «Hautement social» prôné par le président Patrice TALON depuis 2021.

Toute décision à impact social pourrait porter un coup à la politique du «Hautement social» sous laquelle le président Patrice Talon a placé son second mandat. Depuis quelques

jours, les bons vœux de nouvel an ne sont plus les mêmes. Le Gouvernement Talon et quelques fonctionnaires d'État se regardent en chiens de faïence. Car en moins d'un mois seulement, deux grandes décisions prises par le Gouvernement Talon ont porté sur les fonctionnaires de l'État.

Si la première, la décision de suspension des salaires aux agents en service dans les Agences sous tutelle des ministères et des institutions conformément à la note en date du 12 janvier 2024 affaiblit le train de vie, la deuxième qui concerne la retraite d'office porte sur la carrière de certains agents de l'État. Pour ce deuxième cas qui

prend source dans la loi 2020-19 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des personnels des forces armées du Bénin, 1074 fonctionnaires notamment 700 militaires, 315 Policiers Républicains, 30 douaniers, 29 forestiers sont concernés. Ce qui, selon certains observateurs, donne un sale temps pour ces fonctionnaires d'État qui vivront autrement le «Hautement social».

S'il est vrai que pour le cas des fonctionnaires en service dans les agences sous tutelle des ministères et institutions d'Etat, la décision n'est pas forte, le cas des personnels des Forces armées du Bénin, quant à lui, est surprenant.

J. E. A.



MODIFICATION DE LA LOI PORTANT CODE ÉLECTORAL AU PARLEMENT

Eudoxie DAKPÈ se prononce

Reçue sur l'émission dominicale de radio Tokpa de ce 21 janvier 2024, la conseillère technique à la Décentralisation du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou Vlavanou, Eudoxie Dakpè rassure que les dispositions sont prises au Parlement pour le bon déroulement des élections.



Si l'opposition fait croire à une supposée révision de la constitution, la mouvance fait savoir qu'aucune révision n'est à l'ordre du jour. Conseiller à la décentralisation du président de l'Assemblée nationale et membre du bureau politique de l'Union Progressiste le Renouveau, madame Eudoxie Dakpè confirme. Elle va plus loin en affirmant qu'en 2026, le chef de l'Etat, Patrice Talon, n'aura pas ses dossiers à la Cena. Mieux, fait-elle savoir, le président Talon ne sera pas candidat à un troisième mandat. «Avez-vous la certitude qu'en 2026 qu'on n'aura pas les dossiers de candidature du chef de l'Etat Patrice Talon à l'élection présidentielle?» A cette préoccupation d'un auditeur de radio Tokpa, madame Eudoxie Dakpè déclare: « je signe et je certifie; le chef de l'Etat est un homme de parole, de principe, de rigueur».

En conférence de presse, lundi 22 janvier 2024 après la rencontre avec le chef de l'Etat, Nourenou Atchadé, président du groupe parlementaire Les Démocrates informe

que le président Talon leur a confié son désir de «quitter le pouvoir en 2026».

Sur radio Tokpa, dimanche 21 janvier, Madame Eudoxie Dakpè accuse l'opposition de manipulation de l'opinion publique. S'agissant de la révision de la constitution qu'elle fait croire. Elle se base sur le bloc de constitutionnalité de la loi fondamentale de 2019 qui fixe la limite d'âge et selon lequel un président ne pourra pas faire «plus de deux mandats dans sa vie». La nouvelle Constitution apporte une précision en indiquant que «le Président de la République ne peut faire plus de deux mandats dans sa vie». L'ancienne formulation évoquait un mandat renouvelable une fois.

«Ce qui préoccupe le président de la république et son gouvernement, c'est comment faire pour que les grands projets contenus dans le PAG 2 soient mis en oeuvre», souligne madame Eudoxie Dakpè. Elle ajoute que le chef de l'Etat fait un travail de fourmi et ne fait pas du bruit, du populisme.

Au menu de la rencontre du lundi 22 janvier 2024, la modification du code électoral exigée par la Cour suite à la décision issue de l'audience du jeudi 04 janvier 2024. Il s'agit d'une requête qui concerne le parrainage des candidats aux élections présidentielles de 2026. Quels sont les députés qualifiés pour parrainer les candidats? Ceux élus en 2022 ou ceux qui seront élus en 2026?

La Cour, en rendant sa décision, a invité les députés de la 9^e législature à modifier le code électoral pour, d'une part, rétablir l'égalité du pouvoir de parrainer à l'égard de tous les maires et, d'autre part, rendre conformes à l'article 49 de la Constitution, les dispositions de l'article 142, alinéa 6 de la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral. Selon le conseiller à la décentralisation du président de l'Assemblée nationale madame Eudoxie Dakpè: «Les dispositions seront prises au parlement pour le bon déroulement des élections...».

J. E. A.

BONNES NOUVELLES ET AMBITIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Le DG Nicolas YENOUSSE en parle

Reçu sur l'émission « Le Grand Oral » de BL TV de ce mercredi 24 janvier 2024, où il a abordé plusieurs sujets brûlants sur les impôts, le Directeur général des Impôts, Nicolas YENOUSSE a exposé les bonnes nouvelles et ambitions de la direction générale des impôts à travers plusieurs sujets dont le budget de l'État, gestion 2024, des réformes de sa Direction, comme la TVM et les dernières mesures sur l'assurance automobile.

Sans langue de bois, il a donné des clarifications sur les factures normalisées. Pour la réforme de la facture normalisée est la réforme la plus difficile que sa direction conduit. Puisque, ajoute-t-il, plusieurs administrations ont essayé et ont rencontré beaucoup de difficultés qui n'ont pas pu avancer. « Grace à nos responsables au plus hauts niveau qui nous soutiennent, cette réforme continue de faire son bonhomme de chemin. » a-t-il reconnu.

Il a indiqué les résultats en termes d'impact sur le bud-

get national qui peuvent être évalués sur deux plans. « Il y a d'abord un plan de l'élargissement de l'assiette fiscale. » Dans sa mise au point, il a montré que lorsqu'on parle de l'élargissement de l'assiette fiscale, il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'impôts mais d'augmenter le nombre de contributeurs. Ce qui pourrait permettre de réduire dans les jours à venir le coût de l'impôt. « Si on est nombreux, la charge fiscale sera partagée entre nous », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les recettes, le DG Nicolas Yénoussi a annoncé qu'il y a eu beaucoup d'avancées. « Nous avons constaté un accroissement des recettes de la TVA et un accroissement de nos recettes d'une manière générale de sorte que les finances publiques se portent très bien. » Les relations B to B se portent bien mais, la relation B to C ne se portent pas bien. Ce qui a permis d'instituer la Tombola pour encourager cette relation qui peine encore à décoller.

Parlant de ce que le budget de l'État, gestion 2024 nous



réserve, le Dg Yénoussi a confirmé que pour le compte de cette année, il n'y a pas de nouveaux impôts, ni d'augmentation de taxes pour 2024 mais au contraire ajoute-t-il : « il y a de beaucoup de mesures d'accompagnement des entreprises, dans le domaine de l'agriculture, dans le domaine des petites et moyennes industries... »

Au sujet de cette mesure d'assurance automobile qui

aurait été conditionnée à la visite technique et à la TVM en règle, le DG Yénoussi a clarifié que cette mesure a été prise pour faciliter le paiement d'impôt. « Les bonnes pratiques de promotion de quitus fiscal recommandent à ce qu'on fasse tout pour éviter aux citoyens non seulement les tracasseries mais des surcoûts pour payer les impôts. » Il a attiré donc l'attention des populations sur le

fait qu'on ne voit pas le côté positif des mesures sinon pour lui, c'est une mesure pour soulager les peines des contribuables. Car avoir les bonnes routes et autres infrastructures sociales, c'est grâce à ces impôts et taxes que l'on paie. Il profite pour inviter les populations à payer leurs impôts et ceux qui doivent des arriérés de s'organiser pour les payer.

Vignon J. ADANDE (S. extérieure)

OBSÈQUES DU DOYEN JÉRÔME CARLOS

La PADeM-Bénin rend hommage à l'illustre disparu

A l'instar de la presse nationale et internationale, une délégation de la Plateforme des Acteurs et Promoteurs pour le Développement des Médias au Bénin (PADeM-Bénin) conduite par le Premier Vice

Président du Bureau Directeur, Léonel EBO était dans la matinée de ce mercredi 24 janvier 2024 au domicile du Feu Doyen Jérôme CARLOS sis au quartier Avakpa, Porto-Novo. Occasion pour la délégation que condui-

sait que le Premier Vice Président de la Plateforme, Léonel EBO de présenter de vive voix au nom du Président Basile TCHIBOZO, Président de la PADEM-BÉNIN, empêché, à la famille éplorée, les condoléances les plus attristées et les plus sincères des membres de la plateforme. Toujours au nom des militants et sympathisants et bien entendu au nom du Président Basile TCHIBOZO, le chef de la délégation a écrit et signé un très beau message de condoléances dans le Livre de condoléances prévu à cet effet.

Pour l'essentiel, il est à signaler que la délégation a été reçue par la sœur cadette du défunt, du fils aîné du défunt, du benjamin de la famille, revenu de Dakar, Sénégal, la veille, et bien entendu d'autres membres de

la famille élargie du défunt dépêchée au domicile du défunt pour un accueil chaleureux aux différentes délégations qui se succèdent à la maison mortuaire depuis l'annonce de la triste nouvelle, le 15 janvier 2024.

Signalons pour finir que la délégation était composée du Premier Vice Président de la Plateforme, Léonel EBO, Chef de la délégation, du Secrétaire Général de la Plateforme, Roger AVOCEVOU et de Cosme KÈKÈ, Coordonnateur départemental Ouémé-Plateau de la Plateforme. La délégation à travers le message de condoléances a salué les œuvres et le professionnalisme hors pair de l'illustre disparu dont le savoir-faire, le savoir être et le savoir vivre sont connus au-delà de nos frontières.

D. R.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le budget gestion 2024 officiellement lancé

L'exécution du budget exercice 2024 du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a été officiellement lancée ce jeudi 25 janvier 2024 à salle de conférence dudit ministère. Ont pris part à cette cérémonie présidée par le Ministre Alassane SEIDOU, les responsables des structures centrales, déconcentrées, sous tutelle ou rattachées, les gestionnaires de crédits ainsi que l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne des dépenses du ministère.

Le lancement du budget consacre l'aboutissement de deux jours de travaux intenses au cours desquels, tous les acteurs intervenant dans la chaîne de dépenses et les gestionnaires de crédits ont effectué une revue de la gestion budgétaire de l'année 2023, et les prévisions inscrites au Plan de Travail Annuel (PTA) de l'année 2024. Il est globalement noté que la loi de finances 2024 prévoit pour le Ministère de

l'Intérieur et de la Sécurité Publique un crédit de 76 milliards 262 millions 498 mille Francs CFA contre 63 milliards, 571 millions 118 mille Francs CFA en 2023, soit une augmentation de 19,96%.

L'exécution globale du budget au 31 décembre 2023 s'élève à 88,09% contre 70,70% à la même période en 2022. Une performance qui témoigne des efforts remarquables d'engagement et de mobilisation des res-

sources par les acteurs de la chaîne de gestion.

Pour le Ministre Alassane SEIDOU, le budget 2024 prend en compte les interventions qu'il convient de mener pour relever les défis en matière de sécurité, de surveillance du territoire, de gestion intégrée des espaces frontaliers, de modernisation de l'état civil et aussi la jouissance des libertés publiques et de la protection civile. C'est pourquoi il explique que l'année 2024 doit être consacrée à la poursuite et à la pérennisation des efforts engagés pour assurer la paix, la quiétude ainsi que la libre circulation des personnes et des biens au Bénin.

La cérémonie a été aussi marquée par la remise officielle des lettres d'engagement aux principaux responsables et gestionnaires des programmes du ministère. Les directeurs départementaux de l'intérieur et de la sécurité publique ont aussi reçu, des mains du



Ministre, des lettres d'engagement pour une mise en œuvre sans faille des missions prévues au titre de l'année 2024.

D. R.

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

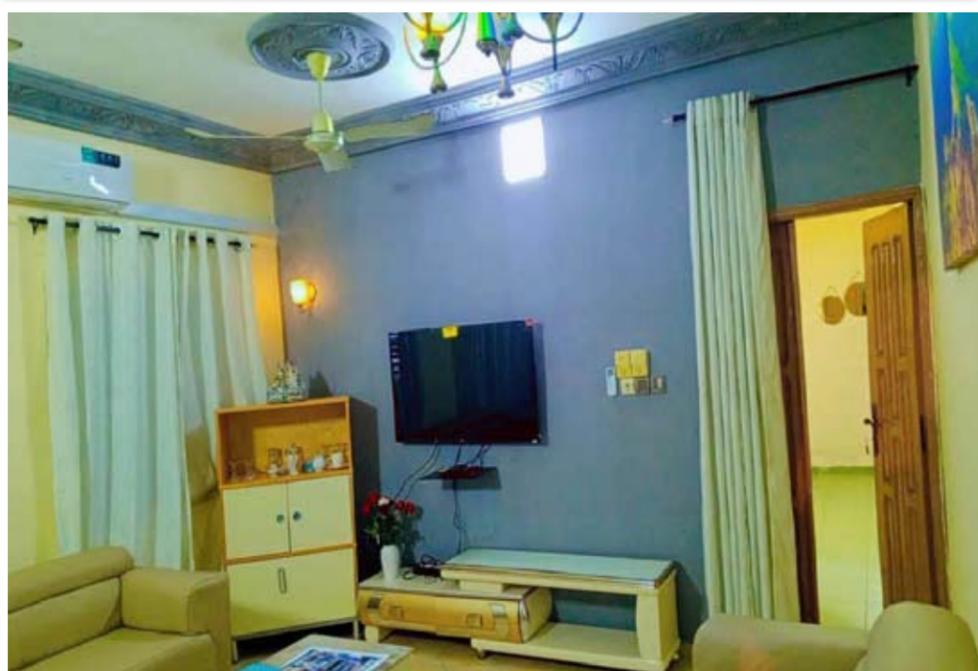
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

Savon Teint Caramel

Bienfaits
Nettoie en profondeur, rend la peau lisse, belle et éclatante.

Composition
Acide kojic, acides de fruits, huile essentielle, vitamine E, collagène, et d'autres ingrédients secrets.

300 g




JNT COSMETIC

Lait Teint Caramel

Bienfaits
Nettoie la peau en profondeur, la rend lisse, belle et éclatante.

Composition
Beurre de cacao, vitamine E, acide kojic, acides de fruits, etc.




BONUS >>> CRÈME DE VISAGE

JNT COSMETIC +229 67260565

Gamme Bébé

- permet de faire ressortir le teint de votre bébé
- procure une peau plus lumineuse et éclatante
- ne décape pas la peau

100% NATUREL




JNT COSMETIC +229 67260565

Crème Antisèptique

Pour le traitement des :

- troubles cutanés (tous types),
- démangeaisons de la peau,
- points noirs sur la visage,
- boutons d'après rasage,
- infections fongiques,
- éruptions cutanées,
- brûlures,
- dartres,
- acnés,
- etc.

AVANT



APRES

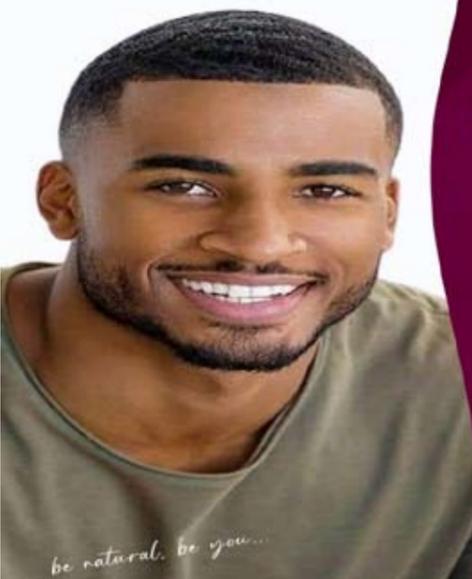



JNT COSMETIC +229 67260565

Savon Teint Caramel POUR HOMME

Bienfaits
Nettoie en profondeur, rend la peau lisse, belle et éclatante.

Composition
Acide kojic, acides de fruits, huile essentielle, vitamine E, collagène, et d'autres ingrédients secrets.

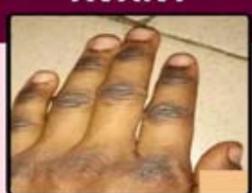



JNT COSMETIC +229 67260565

Kit Anti quintos

- Nettoie efficacement et délicatement les quintos des doigts sans abimer la peau.
- A base des essences gommantes.

AVANT



APRES




JNT COSMETIC +229 67260565

Kit aux essences gommantes pour nettoyer les entre-jambes noirs.

AVANT



APRES




JNT COSMETIC +229 67260565

Savon Teint Noir éclatant

Bienfaits
Ce savon élimine toutes les imperfections de votre peau telles que l'acné, les tâches, les dartres, etc. Il fait briller votre peau et la rends éclatante.

Composition
Fait à base du miel pur, beurre de Karité, poudre de camwood, glycérine, huile d'orange, acides de fruits, etc.



JNT COSMETIC +229 67260565

Gommage Clarifiant

corps et visage pour tous types de teint à base d'acides de fruits.

Le gommage du corps: le rituel indispensable pour une peau qui respire la santé. C'est un incontournable des soins corporels. Il permet à l'épiderme de faire peau neuve et optimise l'efficacité de vos soins toutefois, en éliminant les cellules mortes de la peau en la laissant belle et douce.




JNT COSMETIC +229 67260565

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 24 JANV. 2024

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 24 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- MESURES NORMATIVES.

Création de la Société béninoise de Développement des Semences végétales et Plants, et approbation de ses statuts.

Le constat est fait que le système semencier national est dominé par l'informel et des méthodes d'approvisionnement peu efficaces, les producteurs effectuant des prélèvements directs des semences et plants sur le stock existant dans les champs pour la campagne suivante. Avec ce système, près de 80% des semences végétales sont utilisées dans les exploitations agricoles, ce qui impacte négativement le niveau des rendements.

C'est pourquoi, il est apparu pertinent de mettre en place un système semencier formel afin de garantir la qualité des semences et des plants avec une traçabilité nette depuis la sélection jusqu'à la commercialisation, en passant notamment par la multiplication.

Pour ce faire, le Gouvernement a fait l'option de créer une structure capable de gérer efficacement le dispositif national de production, d'agrégation, d'importation et de distribution de semences et plants. La mise en place de cette société participe donc d'une volonté de conforter durablement les performances de l'agriculture béninoise.

Elle sera dédiée à l'organisation de l'industrie semencière autour des espèces vivrières, horticoles, fourragères, fruitières et forestières pour répondre aux besoins en semences et plants de qualité et améliorer le taux d'utilisation des semences et plants certifiés, hormis les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM).

De façon spécifique, cette société va œuvrer à :

promouvoir le développement des variétés de semences et plants, la conservation des souches des variétés adaptées aux exigences des utilisateurs ainsi qu'au changement climatique ;

appuyer le renforcement de capacités de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans le développement des variétés, la production et la gestion des semences et plants ;

créer des réseaux de collecte et de distribution des semences et plants en veillant à prendre en compte des retours d'expérience des utilisateurs pour améliorer la qualité des semences et plants ;

installer des centres modernes de traitement, de conditionnement et de stockage/conservation des semences et plants ;

mettre aux normes les infrastructures existantes de production, de contrôle de qualité, de traitement, de conditionnement et de stockage/conservation des semences et plants ;

renforcer les capacités de contrôle et de certification des semences végétales et plants.

Les ministres concernés par le sujet accompliront les diligences nécessaires à la formalisation de la Société et à son opérationnalisation.

II- Communications.

II-1. Missions de maîtrise d'œuvre complète des projets de réhabilitation de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) à Abomey et de construction des commissariats de police de Djègbadji et d'Avlékété à Ouidah.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réhabilitation des anciens palais royaux, l'UNESCO a recommandé de redistribuer certaines fonctionnalités du musée des rois et des amazones du Danxomè, dont le site se trouve sur la liste du patrimoine mondial, aux anciens palais royaux ainsi qu'à l'Institut Français d'Afrique Noire.

A cet effet, un cabinet spécialisé dans la réhabilitation d'édifices à caractère patrimonial, a été sollicité pour assurer les études architecturales et techniques de même que le suivi des travaux.

S'agissant des commissariats d'Avlékété et de Djègbadji, leur reconstruction se justifie par la présence des bâtiments qui les abritaient dans les emprises du projet d'aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété et du projet de construction du complexe touristique « Marina » près de la Porte du non-retour à Djègbadji, dans la commune de Ouidah.

C'est pour mener à bien ces missions que le Conseil a autorisé la contractualisation avec les cabinets identifiés et instruit les ministres concernés de veiller à la bonne exécution de leurs cahiers des charges.

II-2. Signature d'un accord-cadre pour le renforcement du programme nutritionnel des cantines scolaires et l'implantation d'une usine de transformation de produits agricoles locaux en compléments alimentaires.

La malnutrition, en plus d'être la cause sous-jacente de plus de 45% des décès d'enfants de moins de 5 ans est, dans sa forme chronique, un obstacle au développement et à la valorisation des ressources humaines.

Grâce aux interventions de l'Etat, la prévalence de la malnutrition aiguë au Bénin s'est améliorée pour s'établir, suivant la dernière enquête démographique et de santé (EDS) à 5% en 2018, tandis que celle de la malnutrition chronique, suivant la même trajectoire positive, est descendue à 32,2% en 2018.

Malgré ces progrès, l'action de l'Etat doit s'intensifier pour combler rapidement les écarts. En conséquence, le Gouvernement a donné plus d'envergure au Programme national d'Alimentation scolaire intégré qui permet aujourd'hui à plus d'un million d'enfants des écoles primaires publiques, d'être alimentés par jour, puis créé l'Agence nationale pour l'Alimentation et la Nutrition.

Si le modèle des cantines scolaires s'appuie sur l'utilisation des produits locaux pour diversifier et enrichir l'alimentation, la disponibilité des aliments est, cependant, tributaire des saisons.



Pour maintenir la qualité des prestations et les améliorer en dépit de cette contrainte, il est nécessaire de trouver des solutions alternatives sous forme de compléments alimentaires, fabriqués à partir des produits locaux, en vue de garantir la richesse et la qualité des repas servis aux écoliers, quelle que soit la saison.

Par ailleurs, la prise en charge des cas de malnutrition dans nos formations sanitaires se fait par les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi que fournit un groupe spécialisé à l'UNICEF.

Aussi, au regard des quantités utilisées, le Gouvernement a-t-il jugé pertinent de développer une capacité de production sur place au Bénin non seulement pour faciliter la disponibilité permanente de ces produits mais aussi pour renforcer le tissu économique local.

A cet effet, le Conseil a autorisé la signature d'un accord-cadre avec le groupe spécialisé ; ce qui permettra d'engager les discussions spécifiques autour de trois domaines d'intervention retenus que sont :

le renforcement du programme nutritionnel des cantines scolaires ;

l'apport de compléments alimentaires pour améliorer l'état nutritionnel dans la fenêtre d'opportunité des 1000 premiers jours ;

l'installation au Bénin d'une usine de transformation de produits agricoles locaux pour la préparation de compléments alimentaires.

II-3. Contractualisation pour l'obtention d'un agrément d'établissement financier de cautionnement au profit du Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

Nonobstant l'apport qualitatif du FNDA au profit du monde agricole, ses résultats pourraient être améliorés substantiellement si la garantie qu'elle propose était éligible dans le cadre du dispositif prudentiel en vigueur au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Etant donné que ce n'est pas le cas, cette situation influence négativement son acceptation par les institutions financières partenaires.

C'est pour améliorer la qualité de cette garantie et élargir sa gamme de facilités d'accès aux financements agricoles que le Gouvernement a autorisé le Fonds à recourir à l'agrément de l'Autorité de régulation bancaire de l'UMOA.

Le Conseil a donc marqué son accord pour le recrutement d'une expertise internationale pour accompagner le FNDA dans le processus d'obtention dudit agrément d'établissement financier de cautionnement.

III- MESURES INDIVIDUELLES.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

A la Présidence de la République

Président du Conseil national de l'Education : Monsieur Noël Ahonagnon GBAGUIDI

Au ministère de l'Economie et des Finances, en charge de la Coopération

Directeur général du Centre national d'Investigations numériques (CNIN) : Monsieur Ouanilo MEDEGAN FAGLA

Directeur général de la Société de Développement hôtelier du Bénin : Monsieur Adjélé Aminou MAMAN

Au ministère de la Santé

Conseiller technique au Partenariat et à la Politique sanitaire : Madame Annonciat Sèmèvo AVIANSOU

Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances : Monsieur Yentabou Florent Jacob AKPLOME

Au ministère du Numérique et de la Digitalisation

Secrétaire général du ministère : Monsieur Marius ATAYI-GUEDEGBE

Au ministère de l'Industrie et du Commerce

Directeur adjoint de cabinet : Madame Emilie TIBOUTE

Conseiller technique aux Accords internationaux : Monsieur Benjamin ALANMENO

Conseiller technique au suivi des Projets : Monsieur Mohamed Kankou HAMISSOU

Conseiller technique au Commerce : Monsieur Isdine O. Akanni BOURAÏMA

Directeur du Développement industriel : Madame Murielle H. GNAMBLOHOU.

Fait à Cotonou, le 24 janvier 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement, Edouard OUIN-OURO.

"Griot bénévole heureux, JMP et Réalité de Gouvernance : le devoir de renaissance, maintenant, encore et toujours pour une Gouvernance réussie !"

«IL FAUT SAVOIR POUR MIEUX VOIR !»

Quand il y a plus de 18 ans, Je me mis à m'exprimer tous azimuts sur la vie et l'arène sociopolitiques de mon pays, le Bénin, notamment sur les réseaux sociaux, soit comparativement ou prospectivement, les commentaires fusèrent de toutes parts, variés, stupides, enthousiastes, bienveillants ou malveillants ! Une catégorie m'indexa d'emblée comme un empêcheur de bouffer rondement ; un gugusse antiyayiste stipendié pour détruire l'homme et en noircir les actions colorées.

Pourtant, c'était totalement FAUX : ce n'était pas un combat personnel égoïstement dirigé contre quelqu'un, mais une simple joute patriotique directement orientée contre un système politique en errance. Ce n'était donc que la réaction légitime d'un nationaliste républicain outré par les dérives de la gouvernance qui prévalait dans son pays! *C'est toujours la position des patriotes Béninois auxquels J'ai encore le faible d'appartenir !*

Très tôt, Je fus donc catalogué d'homme révolté (c'était vrai !) ou de récalcitrant de la marmaille quotidienne ; un renverseur de la miasme morbide qui était le quotidien mortifère du Bénin: ce qui n'était pas faux, non plus!

Ce quotidien était celui des nombreuses destructions économiques, des innombrables crimes financiers (des milliers de milliards de francs engloutis dans des immeubles bâclés et bons à être ensuite rasés avec grand cynisme, des scandales politico-financiers dus à des erreurs d'appréciation fantaisistes (parce que voulues par le machiavélisme politique ambiant), des errances de gouvernance qui détruisaient aussi bien l'image du Pays Bénin que la crédibilité de ses cadres...). C'était pathétique !

Les rares personnes qui m'aimaient (et il y en avait, heureusement !) en étaient ainsi arrivées à s'inquiéter pour ma Vie, tant les crimes crapuleux ou les meurtres / assassinats à peine voilés étaient légion !

Ma vie est donc un vibrant témoignage à la présence de DIEU TOUT-PUISSANT au Bénin : *n'ayant personne pour protéger ma petite personne, à part LUI qui n'est pas personne, on pouvait me faire disparaître du jour au lendemain, sans aucun frémissement !*

Vous comprenez aujourd'hui pourquoi j'affirmais carrément que c'est maintenant sous la Gouvernance du Président Patrice TALON qu'on vit en sécurité au Bénin. Nous y reviendrons certainement !

Comme c'est pédagogique, des répétitions nécessaires seront faites dans cette chronique, en temps opportun, afin nul n'ignore plus JAMAIS!

Pour rentrer de pleins pieds dans l'actualité nationale, ma chronique du jour revient simplement sur un exemple de l'histoire du Bénin, que Je brasse depuis au moins 10 ans déjà. J'ai recommencé à le chauffer, il y a un an, quand j'ai repris mes randonnées dans le Zou, avec escale bien méritée à mon ALLADA natal !

Vous l'avez deviné, avec certainement un ravissement renouvelé : il s'agit bien de *la voie Cotonou - Godomey - Akassato - Missessinto - Golo - Allada - Bohicon, prévue en 2 X 20 mètres.*

Depuis septembre 2023, à la faveur du PAG2, il y a un regain d'intense activité de reconstruction sur cet axe de vie et de richesse nationales !

Mais, pour une meilleure compréhension de tout mon enthousiaste argumentaire, un petit historique me semble absolument nécessaire !

I- ET SI L'HISTORIETTE DE CETTE VOIE VOUS ÉTAIT CONTÉE ?

Tout ce que j'écrirai ici et argumenterai dans cette partie de ma chronique du jour est totalement vérifiable, puisque certains acteurs privilégiés encore vivants, seront nommément cités à l'occasion, sans désespérer.

a- Si Je ne m'abuse, le Bénin doit les premières négociations de la *Voie COTONOU-BOHICON* finalement sous-dimensionnée, au Président de la République Mathieu Kérékou auprès de l'Union Européenne. *Celle-ci, dans toute sa magnanimité, offrit de la réaliser GRATUITEMENT au Bénin et pour le Bénin.*

Continûment, ce don fut pourtant crânement refusé par la partie béninoise, au profit d'un prêt chinois controversé et à taux exorbitant. Devant ce curieux choix de gouvernance, le désarroi des cadres intègres et révoltés du Ministère en charge des Transports et Travaux publics fut alors bien énorme. Bavant de rage et de dépit, ils s'exprimèrent diversement !

Entre autres et certainement à cause de cela, le nom du Secrétaire Général du Syndicat de ce ministère à l'époque, l'intrépide et bouillant Jacques AYADJI s'en étrangla de courroux. Pour avoir vécu directement cette situation, il est désormais associé à vie au fatal échangeur de Godomey, désormais de sinistre mémoire !

Un consortium chinois obtint ainsi le marché de l'Échangeur de Godomey qu'il réalisa vaille que vaille, pour finalement livrer un produit douteux, un miteux et piteux travail infrastructurel caractérisé par de graves sous-dimensionnements et de lourdes prévarications. C'était simplement une réalisation vermoulue, carrément !

AINSI, UN DON GRACIEUX DE L'UNION EUROPÉENNE AU BÉNIN A DONC ÉTÉ REFUSÉ, AU PROFIT D'UN PRÊT BIZARRE ENSUITE BOUFFÉ ENTRE COPAINS ET COQUINS, PAR UNE GOUVERNANCE LUGUBRE ET DE GRAVES DIVAGATIONS !

Le sinistre et le cynisme de cette gouvernance macabre voulurent ensuite que ce soit une entreprise Chinoise qui évalue et réceptionne le travail de l'autre entreprise Chinoise qui exécuta les travaux de l'Échangeur de Godomey décriés comme bâclés et totalement nuls. Une abomination indescriptible, une insulte à l'intelligence des dignes Béninois !

L'opposition du Ministre Béninois en charge du secteur d'alors, le sieur Lambert KOTY lui valut les foudres de la gouvernance en place au Bénin.

_In petto, il fut limogé dare dare, dans des gloses humiliantes non édulcorées, comme un pestiféré, parce *qu'il osa s'opposer à ce qu'une entreprise chinoise réceptionne pour le Bénin, son pays, une lourde infrastructure mal réalisée à coûts exorbitants par une autre entreprise chinoise!*

En somme, le Partenaire Chinois, Omniprésent, Omnipotent et Omniscient dans la gouvernance du Bénin d'alors, était simplement dominant et arrogant. *Le ver chinois était abondant dans le fruit Bénin alors humilié et malmené, à la grande impuissance du chef syndicaliste Jacques AYADJI tout aussi honni et impuissant !*

Le crime économique relatif à l'Échangeur de Godomey fut ainsi consommé, dans des artifices supplémentaires de plusieurs milliards additionnels de FCFA, sous forme de colorages, verdure et clignotants, comme les jouets d'un enfant capricieux, à l'entrée de l'Échangeur de Godomey.

b- Pour en arriver là, notons quand même que des citoyens sinistrés délogés des emprises de la Voie à construire, furent royalement dédommagés par l'État du Bénin qui s'en était donné les moyens. Mais, contre toute attente, de mauvaise foi, des délogés revinrent promptement se réinstaller, depuis l'amorce de l'Échangeur jusqu'à la lisière de l'Université d'Abo-mey-Calavi, à notre grande désapprobation.

Le fameux Échangeur de Godomey, lugubre trophée de la gabegie ambiante, ne mit pas trois ans pour révéler son caractère fantoche, précaire et superficiel.

Les ornements plastiques à l'entrée de Godomey, vite effilochés et brisés par les intempéries, commencèrent rapidement par s'envoler au gré des premiers grands vents et des pluies importantes, au grand désarroi des communautés béninoises impuissantes.

Drogués ou dans un état second, il y eut des zombies, des pieuvres politiques, pour marcher à la gloire du Prince et acclamer ça, à Sa grande félicité !

Ce n'étaient même pas des *griots*, au sens noble du terme, à savoir : *des commissionnaires fidèles et honnêtes de la Tradition et du Roi*.

Fous de la République ou **Vouvouzelas des malversations du Prince à soutenir aveuglément et à magnifier**, on découvrit rapidement que les marches de soutien ou de remerciements dominicaux, les prières cacophoniques et bruyantes tous azimuts à la gloire du Président de la République du Bénin étaient alors la voie royale pour bouffer, cacher et magnifier la mauvaise gouvernance qui était alors *REINE et SOUVERAINE* !

C'étaient donc des malfaiteurs professionnels, ramassis de bandits et de crapules encouragés par cette mauvaise gouvernance qui marchaient ou priaient fortement pour que le mal-faire s'enracine et se pérennise!

Seul point positif : le Peuple Béninois savait que chacune de leurs bruyantes sorties était le prélude à la révélation prochaine d'une malversation. Ça n'avait jamais raté !

Il y a quelques jours, J'étais bien enthousiasmé par la naissance de **JMP/ Jeunes de la Majorité Présidentielle** dont J'ai même loué la création que J'ai qualifiée **d'excellente initiative**!

Pourtant, *JMP n'est ni un avatar, ni une innovation dans l'histoire sociopolitique du Bénin.*

Je la suppose plutôt d'excellente qualité parce que Je suppose que l'initiative sera carrément mieux encadrée, mieux organisée, plus efficiente, parce que exempte de rapines et privée de vols et de malversations diverses !

JMP ne sera donc pas un caniveau de voleurs, une niche de bandits et de crapules à la solde de prévaricateurs zélés et corrompus, mais plutôt, *une sorte d'organe de masse des Partis Politiques de la Majorité Présidentielle, unis par une Vision consensuelle de 2026, sans inutiles conflits paralysants de leadership !

Les patronymes des responsables actifs ne seront aucunement un facteur dirimant à la bonne appréciation de l'engagement militant dont le seul baromètre, le seul étalon, sera le succès pour la Majorité Présidentielle en 2026!

Alors, *JMP, comme un creuset efficace de mobilisation ou de remobilisation, c'est très bon !*

En effet, le risque de division, de dispersion des forces et de distraction de JMP existe toujours et à tout moment, comme dans la vie des organisations sociales du type des Partis Politiques. Ainsi, pour ruiner ou torpiller l'Effort collectif de mobilisation (ou de remobilisation) des forces ou des ressources, des groupuscules d'agitateurs ou d'opportunistes pourront toujours jaillir comme des champignons vénéneux, avec des dénominations sans équivoque sur les noms des dignes Partis : **Bloc de (nom du Parti)...; Amicale de (nom du Parti), Cercle de (nom du Parti)...**, sans que des enjoliveurs farfelus **de développement** viennent distraire crânement, permettant à leurs initiateurs des captures de rentes diverses, comme cela s'est déjà vu dans un passé récent: **Amicale du développement de...(nom du parti politique ciblé)** !

Quand il y a plus de 18 ans, Je me suis mis à m'exprimer tous azimuts sur la vie et l'arène sociopolitiques de mon pays, le Bénin, notamment sur les réseaux



sociaux, les commentaires fusèrent de toutes parts, variés, stupides, enthousiastes, bienveillants ou malveillants ! Une catégorie m'indexa d'emblée comme un empêcheur de bouffer rondement ; un gugusse antiyayiste stipendié pour détruire l'homme et en noircir les actions. Pourtant, c'était totalement FAUX : ce n'était pas un combat personnel, mais patriotique. Ce n'était que la réaction légitime d'un nationaliste républicain outré par les dérives de la gouvernance qui prévalait dans son pays! *C'est toujours la position des patriotes Béninois auxquels j'ai le faible d'appartenir !*

Très tôt, Je fus donc catalogué d'homme révolté (c'était vrai !) ou de récalcitrant de la marmaille quotidienne ; un renverseur de la miasme morbide qui était le quotidien mortifère du Bénin. Ce quotidien était celui des nombreuses destructions économiques, d'innombrables crimes financiers (des milliers de milliards de francs engloutis dans des immeubles bons à raser ensuite avec grand cynisme, des scandales politico-financiers dus à des erreurs d'appréciation fantaisistes (parce que voulues par le machiavélisme politique ambiant), des errances de gouvernance qui détruisaient aussi bien l'image du Pays Bénin que la crédibilité de ses cadres...).

Les rares personnes qui m'aimaient (et il y en avait, heureusement !) en étaient ainsi arrivées à s'inquiéter pour ma Vie, tant les crimes crapuleux ou les meurtres / assassinats voilés étaient légion !

Ma vie actuelle est donc un vibrant témoignage à la présence de DIEU TOUT-PUISSANT au Bénin : *n'ayant personne pour me protéger, à part LUI qui n'est pas personne, Je pouvais disparaître du jour au lendemain, sans frémissement !

Vous comprenez aujourd'hui pourquoi j'affirmais carrément que c'est maintenant sous la Gouvernance du Président Patrice TALON qu'on vit en sécurité au Bénin. Nous y reviendrons fatalement !

Pour rentrer de pleins pieds dans l'actualité nationale, Je reviens simplement sur un exemple que Je brasse depuis au moins 10 ans déjà, et que j'ai recommencé à chauffer, il y a un an, quand j'ai repris mes randonnées dans le Zou, avec escale bien méritée à mon ALLADA natal !

Vous l'avez deviné, avec certainement un ravissement renouvelé : il s'agit de *la voie Cotonou - Godomey - Akassato - Missessinto - Golo - Allada - Bohicon, prévue en 2 X 20 mètres.*

Depuis septembre 2023, à la faveur du pag2, il y a un regain d'une intense activité de reconstruction sur cet axe de vie et de richesse nationales !

Mais, pour une meilleure compréhension de tout mon argumentaire, un petit historique est absolument nécessaire !

I- ET SI L'HISTORIETTE DE CETTE VOIE VOUS ÉTAIT CONTÉE ?

Je rappelle que tout ce que j'écrirai ici et argumenterai dans cette partie de ma chronique du jour est tota-

SUITE EN PAGE 11

lement vérifiable, puisque certains acteurs privilégiés encore vivants, seront nommément cités à l'occasion, sans désespérer.

a- Si Je ne m'abuse, le Bénin doit les premières négociations de la *Voie COTONOU-BOHICON* finalement sous-dimensionnée, au Président de la République Mathieu Kérékou auprès de l'Union Européenne. *Celle-ci, dans toute sa magnanimité, offrit de la réaliser GRATUITEMENT au Bénin et pour le Bénin.*

La Gouvernance étant une continuité, ce don fut pourtant crânement refusé par la partie béninoise, au profit d'un lugubre prêt chinois controversé et à taux exorbitant. Le désarroi des cadres intègres et révoltés du Ministère en charge des Transports et Travaux publics fut alors bien énorme.

Entre autres et surtout à cause de cela, le nom du Secrétaire Général du Syndicat de ce ministère d'alors, l'intrépide et bouillant Jacques AYADJI s'en étrangua de dépit. Mais, pour avoir vécu directement cette situation, il est désormais associé à vie à cet échangeur de Godomey, de sinistre mémoire !

Un consortium chinois obtint ainsi le marché de l'Échangeur de Godomey qu'il réalisa vaillamment, pour finalement livrer un bizarre produit, un miteux et piteux travail caractérisé par de graves sous-dimensionnements et de lourdes prévarications. Il s'agissait d'une réalisation vermoulue, tout simplement!

AINSI, UN DON GRACIEUX DE L'UNION EUROPÉENNE AU BÉNIN A ÉTÉ REFUSÉ, AU PROFIT D'UN PRÊT BIZARRE CHINOIS ENSUITE BOUFFÉ ENTRE COPAINS ET COQUINS, PAR UNE GOUVERNANCE LUGUBRE ET DE DIVAGATIONS NOTABLES !*

En outre, le sinistre et le cynisme de cette gouvernance macabre voulurent que ce soit une entreprise Chinoise qui évalue et réceptionne le travail de l'autre entreprise Chinoise qui exécuta les travaux de l'Échangeur de Godomey décriés comme bâclés et totalement nuls. Une abomination indescriptible, une insulte à l'intelligence des dignes Béninois !

L'opposition du Ministre Béninois en charge du secteur d'alors, le sieur Lambert KOTY lui valut les foudres de la gouvernance en place au Bénin.

In petto, il fut limogé dare dare, dans des gloses humiliantes non édulcorées, comme un pestiféré, parce qu'il osa s'opposer à ce qu'une entreprise chinoise réceptionne pour le Bénin, son pays, une lourde infrastructure mal réalisée à coûts exorbitants par une autre entreprise chinoise.*

En somme, le Partenaire Chinois, Omniprésent, Omnipotent et Omniscient dans la gouvernance du Bénin d'alors, était dominant et arrogant: *le ver chinois était abondant dans le fruit Bénin humilié et malmené, à la grande impuissance du chef syndicaliste Jacques AYADJI tout aussi honni !*

Le crime économique relatif à l'Échangeur de Godomey fut ainsi consommé, dans des artifices supplémentaires de plusieurs milliards additionnels de FCFA, sous forme de colorages, de verdure et de clignotants, comme les jouets d'un enfant capricieux, à l'entrée de l'Échangeur de Godomey.

b- Pour en arriver là, notons quand même que des mitoyens sinistrés délogés des emprises de la Voie à construire, furent royalement dédommagés par l'État du Bénin qui s'en était donné les moyens. Mais, contre toute attente, de mauvaise foi, des délogés revinrent promptement se réinstaller, impunément, depuis l'amorce de l'Échangeur jusqu'à la lisière de l'Université d'Abomey-Calavi, à notre grande désapprobation.

Le fameux Échangeur de Godomey, lugubre trophée de la gabegie ambiante, ne mit pas trois ans pour révéler son caractère précaire, fantôme et superficiel.

Superficiels, les ornements plastiques à l'entrée de Godomey, vite effilochés et brisés par les intempéries, commencèrent rapidement par s'envoler au gré des premiers grands vents et des pluies importantes, au grand désarroi des communautés désapprobatriques mais impuissantes.

Pourtant, comme drogués ou dans un état second, il y eut des zombies ou pieuvres politiques, pour mar-

cher à la gloire du Prince régnant et acclamer à sa grande félicité !

Ce n'étaient même pas des *griots*, au sens noble du terme, à savoir : *des commissionnaires fidèles et honnêtes de la Tradition et du Roi*.

Fous de la République ou **Vouvez-vous des malversations du Prince à juguler**, on découvrit rapidement que les marches de soutien ou de remerciements dominicaux, les prières cacophoniques et bruyantes tous azimuts à la gloire du Président de la République étaient alors la voie royale pour cacher et magnifier la mauvaise gouvernance qui était *REINE et SOUVERAINE* !

C'étaient donc des malfaiteurs, des ramassis de crapules et de bandits encouragés par cette mauvaise gouvernance qui marchaient ou priaient fortement à la pérennisation du système dont ils profitèrent royalement !

Chacune de leurs bruyantes sorties était donc le prélude à la révélation prochaine d'une malversation: cela ne rata jamais !

Il y a quelques jours, J'étais bien enthousiasmé par la naissance de *JMP/ Jeunes de la Majorité Présidentielle* dont J'ai même loué la création que J'ai qualifiée *d'excellente initiative*!

Pourtant, *JMP n'est ni un avatar, ni une innovation dans l'histoire sociopolitique du Bénin.*

Je la suppose plutôt d'excellente qualité parce que Je suppose que l'initiative sera carrément mieux encadrée, mieux organisée, plus efficace, parce que exempte de rapines, privée de vols et de malversations diverses !

JMP ne sera donc pas un caniveau de voleurs, une niche de bandits à la solde de prévaricateurs zélés et corrompus, mais plutôt, *une sorte d'organe de masse des Partis Politiques de la Majorité Présidentielle, unis par une Vision consensuelle de 2026, sans inutiles conflits paralysants de leadership !* Les patronymes des responsables actifs ne seront aucunement un facteur dirimant à la bonne appréciation de l'engagement militant dont le seul baromètre, le seul étalon, sera le succès pour la Majorité Présidentielle. Alors, JMP, comme un creuset efficace de mobilisation ou de remobilisation, c'est très bon !

En effet, le risque de division, de dispersion des efforts et de distraction de JMP existe toujours et à tout moment, dans la vie des organisations sociales dynamiques comme les Partis Politiques. Ainsi, pour ruiner ou torpiller l'Effort collectif de mobilisation (ou de remobilisation) des forces ou des ressources, des groupuscules d'agitateurs ou d'opportunistes pourront jaillir comme des champignons, avec des dénominations sans équivoque sur les noms des Partis : *Bloc de (nom du Parti...); Amicale de (nom du Parti), Cercle de (nom du Parti)...*, sans que des enjoliveurs farfelus *de développement* viennent distraire crânement, permettant à leurs initiateurs des captures de rentes diverses, comme cela s'est déjà vu dans un passé récent, avec une certaine *Amicale de Développement (nom du Parti indexé...)* !

On l'aura vite compris! Sans être un objecteur des consciences, Je voudrais humblement suggérer à nos Présidents de Partis Politiques de prendre toutes les diligences nécessaires pour juguler rapidement toutes les velléités de dispersion, de vagabondage ou de faire-valoir captureurs de rentes pour 2026!

Le strict respect de la ligne du Parti et de Ses instructions non négociables, restera le seul crédo d'existence et d'épanouissement de chacun et de tous, pour le bien individuel et collectif.

Il s'agit effectivement de gérer pour les juguler, toutes les vulnérabilités des Partis Politiques en situation d'exploitation pernicieuse potentielle par les adversaires politiques ou idéologiques.

c- J'ai directement vécu tout ça, parce que, un week-end sur deux, *je suis sur la voie, passant par Allada jusqu'à Bohicon pour ABOMEY.*

Le cas d'Allada où, mis à part le dédommagement effectué aux sinistrés, *absolument rien de bon

n'avait été fait, est encore palpable !* Notons que ALLADA et OUIDAH furent presque traités de la même manière mais, pour cause d'importance infrastructurelle moindre, *OUIDAH fut promptement repris en charge, avant ALLADA où le désastre était plus immense.*

Vers la fin du PAG1, le Gouvernement du Bénin, par une bonne décision de Gouvernance Responsable, décida de la reprise totale de certains grands axes comme l'axe Godomey-Allada-Bohicon qui mit moins de trois ans à se gâter et à descendre aux enfers !

2- EN MOINS DE CINQ MOIS, JE RÉPÈTE QUE LA COMPARAISON EST INÉGALABLE.

Effectivement, dès Août 2023, au démarrage du PAG2, Je me suis remis à régulièrement écrire et à aller à Bohicon, comme vous avez pu le remarquer avec mes nombreux écrits. Depuis ADJAGBÔ jusqu'à BOHICON où Je suis un weekend sur deux, les changements sont notables, incontestables.

ALLEZ DONC VOIR VOUS-MÊME CE QUI SE PASSE DÉSORMAIS, DEPUIS GODOMEY JUSQU'À SÉKOU ET ADIMALÈ: À QUI MIEUX MIEUX, PELLETEUSES, CONCASSEUSES ET AUTRES RIVALISENT D'ARDEUR, POUR RESPECTER LES DÉLAIS. C'EST SIMPLEMENT FORMIDABLE : LA VOIE 2X20 mètres ATTENDUE SE DESSINE DÉJÀ NETTEMENT !

Allez simplement voir et vous témoignerez davantage pour finalement me rejoindre dans la proclamation soutenue que Je fais de la bonne gouvernance hors-pair du Président Patrice TALON !

Et vous qui, croyant m'insulter et m'humilier, trouvez que Je suis le *GRIOT BÉNÉVOLE du Président Patrice TALON*, Vous avez tristement bien tort, parce que :

i- par définition, *le griot* ne raconte que ce qui est vrai et édifiant. Il donne une large écho et une résonance maximale aux vérités fondamentales; ii- quelque chose est dit *bénévole* quand il est sans obligations et gratuitement.

Alors, *Griot Bénévole du Président Patrice TALON ?* C'est totalement VRAI et Je l'assume pleinement, au sens noble et royal du terme !

Voilà deux situations contiguës aisément appréciables, sur du réel, du concret. Dans chaque cas, d'énormes ressources financières d'un même pays, le Bénin, ont été utilisées pour la réalisation d'infrastructures routières. Dans le premier cas, un don de réalisation fut refusé contre un prêt : le résultat, désastreux, demeure sinistre ! Dans le second cadre, la deuxième gouvernance en situation prend sur elle de reprendre la route auparavant totalement bâclée et s'en va la réussir brillamment. Alors, à choisir, c'est sans aucune hésitation que Je choisirais la Gouvernance du Président Patrice TALON !

Griot du Président? C'est donc, ... seulement dans ce cas positif !

On l'aura vite compris! Sans être un objecteur des consciences, Je voudrais humblement suggérer à nos Présidents de Partis Politiques de prendre toutes les diligences nécessaires qui juguleront rapidement toutes les velléités de dispersion, de vagabondage ou de faire-valoir captureurs de rentes.

Le strict respect de la ligne du Parti et de Ses instructions restera le seul crédo d'existence et d'épanouissement, pour le bien individuel et collectif.

Il s'agit effectivement de gérer pour les juguler, toutes les vulnérabilités des Partis Politiques en situation d'exploitation pernicieuse potentielle par les adversaires politiques ou idéologiques.

c- J'ai directement vécu tout ça, parce que, un week-end sur deux, *j'étais sur la voie, passant par Allada jusqu'à Bohicon pour ABOMEY.*

Le cas d'Allada où, mis à part le dédommagement effectué aux sinistrés, *absolument rien de bon n'avait été fait, est encore palpable !*

Notons que ALLADA et OUIDAH furent presque traités de la même manière mais, pour cause d'im-

portance infrastructurelle moindre, *OUIDAH fut promptement repris en charge, avant ALLADA où le désastre était plus immense.*

Vers la fin du PAG1, le Gouvernement du Bénin, par une bonne décision de Gouvernance Responsable, décida de la reprise totale de certains grands axes comme l'axe Godomey-Allada-Bohicon qui mit moins de trois ans à se gâter et à descendre aux enfers !

2- EN MOINS DE CINQ MOIS, LA COMPARAISON DEVIENT INÉGALABLE.

Dès Août 2023, au démarrage du PAG2, Je me suis remis à régulièrement écrire et à aller à Bohicon, comme vous avez pu le remarquer avec mes nombreux écrits. Depuis ADJAGBÔ jusqu'à BOHICON où Je suis un weekend sur deux, les changements sont notables, incontestables.

ALLEZ DONC VOIR VOUS-MÊME CE QUI SE PASSE DÉSORMAIS, DEPUIS GODOMEY JUSQU'À SÉKOU ET ADIMALÈ: À QUI MIEUX MIEUX, PELLETEUSES, CONCASSEUSES ET AUTRES RIVALISENT D'ARDEUR POUR RESPECTER LES DÉLAIS. C'EST SIMPLEMENT FORMIDABLE : LA VOIE 2X20 mètres ATTENDUE SE DESSINE DÉJÀ NETTEMENT !

Allez simplement voir et vous témoignerez davantage pour finalement me rejoindre dans la proclamation soutenue que Je fais de la bonne gouvernance hors-pair du Président Patrice TALON !

Et vous qui, croyant m'insulter et m'humilier, trouvez que Je suis le *GRIOT BÉNÉVOLE du Président Patrice TALON*, Vous avez tristement bien tort, parce que :

i- par définition, *le griot* ne raconte que ce qui est vrai et édifiant. Il donne une large écho et une résonance maximale aux vérités fondamentales;

ii- quelque chose est dit *bénévole* quand il est sans obligations et gratuitement. Alors, *Griot Bénévole et heureux du Président Patrice TALON ?* C'est totalement VRAI et Je l'assume pleinement, au sens noble et royal du terme !

Voilà deux situations contiguës aisément appréciables, sur du réel, du vécu, du concret. Dans chaque cas, d'énormes ressources financières d'un même pays, le Bénin, ont été utilisées pour la réalisation d'infrastructures routières.

Dans le premier cas, un don de réalisation fut refusé contre un prêt : le résultat, désastreux, demeure sinistre !

Dans le second cadre, la deuxième gouvernance en situation prend sur elle de reprendre la route auparavant totalement bâclée et s'en va la réussir brillamment.

Alors, à choisir objectivement, c'est sans aucune hésitation que Je choisirais la Gouvernance du Président Patrice TALON !*

Griot bénévole du Président?

C'est vrai, mais seulement dans ce cas positif ! En fait, Je suis un griot heureux, heureux de tant de différences significatives constatées dans deux types de gouvernances successifs. Parce qu'il est maintenant très enthousiasmé de quitter Cotonou pour l'intérieur du Bénin, je suis griot constamment heureux d'aller à ALLADA, le griot qui exulte chaque fois d'aller à BOHICON, ne serait-ce que pour contempler l'œuvre d'une Gouvernance opiniâtre et réussie, n'en déplaise!

Une petite voix intérieure me susurre que Je vais bientôt exploser d'extase quand le PAG2 en furie depuis août 2023 atteindra sa vitesse de croisière. Ma conviction est que l'accumulation de succès ou l'amoncellement de nombreuses réalisations palpables, tangibles dans le temps et l'espace est de nature à juguler le mauvais aloi et à augmenter le nombre de griots qui s'assume dans la réalité du vécu, sous toutes ses formes !

IL FAUT SAVOIR POUR MIEUX VOIR ! C'est à TOI que JE confie!

*Pr Gilles GOHY.
22.01.2024!



ELONA HOUSE

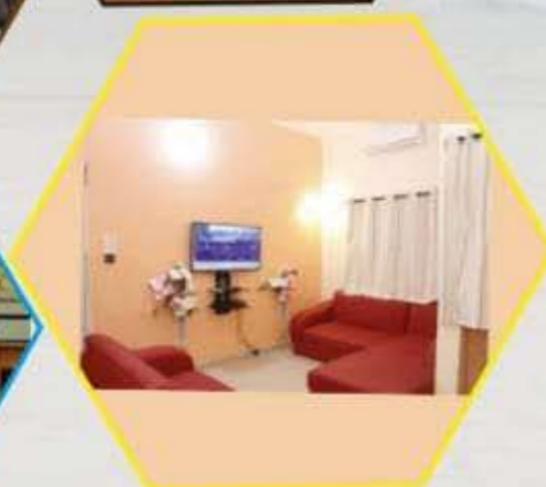


**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40